



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV ([/bafu/fr/home.html](http://bafu/fr/home.html))

Ce qu'il faut savoir sur les souffleurs et aspirateurs de feuilles mortes

Les souffleurs et aspirateurs de feuilles mortes – avec ou sans broyeur – facilitent l'entretien des parcs et jardins en automne. S'ils sont efficaces, ces appareils présentent cependant des inconvénients au plan écologique. Ils utilisent de l'énergie et sont source de nuisances sonores pour les riverains. De plus, les coléoptères et autres insectes présents dans les tas de feuilles mortes ne survivent pas à l'aspiration et au broyage.



Bruit

Les souffleurs de feuilles mortes atteignent un **niveau de puissance acoustique de près de 115 dB(A)**. Il n'est pas inhabituel que ces appareils engendrent une pression acoustique de 100 dB(A); or la Suva considère qu'une pression de ce niveau est dangereuse.



Actuellement, il n'existe pas de valeur limite spécifique aux souffleurs de feuilles mortes. Cependant, un marquage indiquant le **niveau de puissance acoustique maximal** garanti par le fabricant doit être apposé sur chaque appareil.

Les émissions sonores des appareils mobiles doivent être limitées autant que cela est réalisable sur le plan de la technique et de l'exploitation et économiquement supportable (principe de prévention).

Modèle du marquage
LWA

C'est **aux communes et aux cantons** qu'incombe l'**exécution** de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB). Les communes peuvent introduire des **restrictions d'exploitation** pour l'usage d'appareils bruyants à certaines périodes de l'année. L'utilisation des souffleurs de feuilles mortes est souvent régie par le **règlement de police** communal. Leur emploi est notamment interdit durant les **heures de repos**.

Mesures contre le bruit des appareils et des machines

(/bafu/fr/home/themes/bruit/info-specialistes/mesures-contre-le-bruit/mesures-contre-le-bruit-des-appareils-et-des-machines.html)

Air

- Employez si possible des appareils électriques ou dotés d'une batterie.
- Privilégiez les **moteurs à quatre temps**, qui rejettent beaucoup moins de gaz nocifs que les moteurs à deux temps.
- Utilisez uniquement les appareils de jardinage fonctionnant avec de l'**essence alkylée**.
- **Portez un masque** car la poussière soulevée peut contenir des bactéries, des parasites ou des virus.
- Evitez de diriger les souffleurs **vers des personnes**, en particulier des enfants (souffle jusqu'à 150 km/h).

Campagne de l'essence alkylée

(<http://www.geraetebenzin.ch/index.php?id=111&L=1>)

Achat et utilisation: recommandations

Le niveau de puissance acoustique maximal n'est malheureusement pas toujours indiqué dans les prospectus de vente. Lors de l'**achat** d'un souffleur ou d'un aspirateur de feuilles mortes, veillez à ce que le **marquage** apposé indique un niveau de puissance acoustique bas ou renseignez-vous à ce sujet auprès des vendeurs. En ce qui concerne les appareils bruyants (puissance acoustique supérieure à 70dB(A)), le mode d'emploi devrait contenir des indications relatives au bruit.

Les appareils avec **moteur à quatre temps** sont souvent moins bruyants et rejettent moins de gaz nocifs que les appareils avec moteur à deux temps. Les engins électriques sont à privilégier.

Il faut **éviter** de faire fonctionner l'appareil à **plein régime**, pour réduire les émissions de bruit et les gaz nocifs.

Les souffleurs de feuilles mortes doivent être utilisés à bon escient et leur **emploi** doit être planifié de manière rationnelle. Toute autre utilisation (p. ex. pour enlever des déchets) est inappropriée. Pour souffler efficacement les feuilles mortes, utilisez l'appareil lorsque celles-ci sont humides de rosée, soit le matin. Il s'agit d'enlever le feuillage uniquement là où il pose problème et de le faire en une seule fois. Coordonnez si possible ce travail avec vos voisins. Dans les quartiers résidentiels, **évit**ez de faire du bruit durant les heures de repos (p. ex. avant 8h, durant la pause de midi ou après 17h).

Informations complémentaires

()

[Suva: Films - Napo: Le bruit ça suffit!](https://www.suva.ch/de-CH/material/Filme/napo-schluss-mit-laerm/#uxlibrary-from-searchhttps://www.suva.ch/de-CH/material/Filme/napo-schluss-mit-laerm.html)

(<https://www.suva.ch/de-CH/material/Filme/napo-schluss-mit-laerm/#uxlibrary-from-searchhttps://www.suva.ch/de-CH/material/Filme/napo-schluss-mit-laerm.html>)

[Lärm.ch: Lärmsorgen - Motorgeräte, Maschinen](http://www.laerm.ch/fr/soucis-de-bruit/bruit-quotidien/motorgeraete-maschinen/motorgeraete-maschinen.html)

(<http://www.laerm.ch/fr/soucis-de-bruit/bruit-quotidien/motorgeraete-maschinen/motorgeraete-maschinen.html>)

[Stadtgärtnerei Basel: Grundsatzpapier Einsatz von Laubbläsern](http://www.stadtgaertneri.bs.ch/dam/jcr:62be74ea-86c2-4586-8520-0369f8f211e5/Einsatz%20von%20Laubbl%C3%A4sern.pdf)

(<http://www.stadtgaertneri.bs.ch/dam/jcr:62be74ea-86c2-4586-8520-0369f8f211e5/Einsatz%20von%20Laubbl%C3%A4sern.pdf>)

[GE: Les souffleuses à feuilles - Un sujet qui fait du bruit](http://ge.ch/bruit-rayons/actualites/souffleuses-feuilles-fin-de-la-periode-dutilisation-autorisee)

(<http://ge.ch/bruit-rayons/actualites/souffleuses-feuilles-fin-de-la-periode-dutilisation-autorisee>)

[✉ Contact](mailto:noise@bafu.admin.ch)

(<mailto:noise@bafu.admin.ch>)

Dernière modification 10.03.2015



https://www.bafu.admin.ch/content/bafu/fr/home/themes/bruit/info-specialistes/mesures-contre-le-bruit/mesures-contre-le-bruit-des-appareils-et-des-machines/ce-qu_il-faut-savoir-sur-les-souffleurs-et-aspirateurs-de-feuill.html